



HAL
open science

La syntaxe dans les langues naturelles : discours, contextes et production de sens en français

Kakou Marcel Vahou

► **To cite this version:**

Kakou Marcel Vahou. La syntaxe dans les langues naturelles : discours, contextes et production de sens en français. *Revue du LTML*, 2014, 11. hal-01849232

HAL Id: hal-01849232

<https://hal.science/hal-01849232>

Submitted on 9 Aug 2018

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



UNIVERSITÉ FÉLIX HOUPHOUËT-BOIGNY

UFR LANGUES, LITTÉRATURES ET
CIVILISATIONS



Revue du LTML

N° 11
Décembre 2014

www.ltml.ci

LEML

ISSN 1997- 4256

REVUE N°11 DU LTML ISSN 1997 4256

CONTENU DU N°11 DU LTML, parution DECEMBRE 2014

ADOPO Achi Aimé

- ☞ LA PROBLEMATIQUE DE L'ANALYSE DE LA CATEGORIE GRAMMATICALE DE L'ADVERBE DANS L'ENSEIGNEMENT EN COTE D'IVOIRE

ADOU Ange Georgette

- ☞ L'HARMONIE VOCALIQUE DANS LES CONSTRUCTIONS VERBALES EN AGNI ANÓ ET EN AGNI INDENIE, LANGUES KWA DE COTE D'IVOIRE

Amidou SANOGO

- ☞ L'UNITE LINGUISTIQUE TROP EN FRANÇAIS GRAMMATICALISATION ET PRAGMATICALISATION

ANOH Adjé Joseph

- ☞ LE DISCOURS RAPPORTE : DE LA FIGURALITE AUX MODALITES DU RAPPORT

Danielle KANGA-EBA

- ☞ LA SYNTAXE AU SECOURS DE LA PHONOLOGIE EN TAGBANA

GNAMIAN Bi Eric Arnaud

- ☞ L'ADVERBE OU LA LOCUTION ADVERBIALE : ETUDE TAXINOMIQUE

Kakou Marcel VAHOU

- ☞ LA SYNTAXE DANS LES LANGUES NATURELLES : DISCOURS, CONTEXTES ET PRODUCTION DE SENS EN FRANÇAIS

Séraphin KOUAKOU Konan

- ☞ DE L'USAGE DU POINT ENTRE LE PRONOM RELATIF ET SON ANTECEDENT PAR DES QUOTIDIENS IVOIRIENS : MECONNAISSANCE DE LA REGLE OU EVOLUTION DE LA NORME ?

TAPE Jean Martial

- ☞ L'EMPLOI DE L'ADVERBE EN FRANÇAIS DE COTE D'IVOIRE

TOH Zorobi Philippe

- ☞ CONTRIBUTION OF ADVERBS IN ARGUMENTATION IN FRAGMENTS BY AYI KWEI ARMAH

YEO Kanabein Oumar

- ☞ LA COMPOSITION NOMINALE EN SENOUFO: ENTRE MORPHOLOGIE, SYNTAXE ET SEMANTIQUE. L'EXEMPLE DU NYARAFOLO

ATCHE Djedou,

- ☞ ADVERBS IN THE NIGERIAN PIDGIN ENGLISH: THE CASE OF THE ROAD BY WOLE SOYINKA.

LA SYNTAXE DANS LES LANGUES NATURELLES : DISCOURS, CONTEXTES ET PRODUCTION DE SENS EN FRANÇAIS

Par Kakou Marcel VAHOU

Doctorant en Sciences du langage, option Sociolinguistique

Université Félix Houphouët-Boigny

Abidjan, Côte d'Ivoire

mvahou@gmail.com

Résumé

La problématique du sens et du contexte domine l'analyse linguistique du discours. Acte langagier, le discours se présente sous la forme orale ou écrite. Les procédés de décryptage du discours dans les langues font appel à des paramètres qui dépendent des contextes de l'énonciation. L'on peut donc affirmer que c'est le contexte qui permet de produire le sens du discours. Ce contexte revêt plusieurs formes : linguistique, paralinguistique, pragmatique, logique, etc., dont la perception exige de l'émetteur et du récepteur, une somme de connaissances avérées des différentes situations de langage.

MOTS-CLES : Discours, contextes, sens, émetteur, récepteur.

Abstract

The problem of meaning and context dominates the linguistic analysis of the speech. Speech is a linguistic act. Every speech appears in oral form and written form. The decryption processes of the speech in languages depend on the context of the appearance. It means that the context produces the sense of the speech. This context takes many forms, in relation with situations: linguistic, paralinguistic, pragmatic, logical, etc., whose perception requires the sender and receiver, a sum of proven knowledge of different situations of language.

KEYWORDS: Speech, contexts, meaning, sender, receiver.

INTRODUCTION

En linguistique, le discours se traduit par la parole ou l'écriture. On parle alors de discours oral ou de discours écrit. L'énoncé, qu'il soit oral ou écrit, pour produire un sens, fait toujours appel au contexte dans lequel il est émis. Ainsi, le discours en français, pour être compris ou décodé, exige-t-il que l'on considère l'environnement de son énonciation, c'est-à-dire le contexte de sa production qui va conduire à la compréhension du message et assurer une intercompréhension entre l'émetteur et le récepteur.

L'objet du présent article intitulé "*La syntaxe dans les langues naturelles : discours, contextes et production de sens en français*" est de mettre en exergue l'intérêt de la prise en compte du contexte dans l'analyse de la production de sens dans le discours en langue française. Nous traiterons cette thématique sur les plans théorique et pratique.

D'abord, au niveau théorique, il s'agira de faire comprendre les notions de « discours », de « contexte » et de « sens », ainsi que les relations que ces notions entretiennent dans la production de l'énoncé ou la réception de l'énoncé. Ensuite, au niveau pratique, nous analyserons les rapports que le discours entretient avec le contexte pour construire et produire le sens en situation de langage.

I. DISCOURS, CONTEXTES, SENS : ESSAI DE COMPREHENSION DES NOTIONS

I-1- LE DISCOURS

Selon Le Petit Robert ¹, le discours, c'est « tout énoncé linguistique observable (phrase et suites de phrases prononcées ; texte écrit), par opposition au système abstrait que constitue la langue » (Robert, 1987 : 549-550).

Pour Georges Mounin², il faut entendre par énoncé,

¹ *Dictionnaire alphabétique et analogique de la langue française*, nouvelle édition revue, corrigée et mise à jour pour 1987.

² *Dictionnaire de la linguistique*, 1^{ère} édition, publié sous la direction de Georges Mounin aux Presses Universitaires de France (PUF), article définissant le mot « énoncé ».

« Tout segment de la chaîne parlée, compris entre deux interruptions nées soit du silence, soit du changement de locuteur, et qui n'a pas encore été identifié ou analysé en phrases. » (Mounin, 1974 : 125).

En d'autres termes, le discours est l'expression de la langue.

I-2- LE CONTEXTE

Le contexte dans la syntaxe des langues naturelles se présente sous deux types complémentaires : l'un dit linguistique et l'autre extralinguistique.

Le contexte linguistique est tributaire de la forme des segments ou chaînes dans le discours et du contenu que ceux-ci évoquent en surface. Comme nous le verrons dans les pages qui vont suivre, le contexte linguistique cumule des faits morphosyntaxiques, sémantiques et pragmatiques pour produire le sens du discours. C'est à ce type de contexte que Mounin fait allusion quand il écrit³ :

« Il faut distinguer le contexte, qui est linguistique, de la situation, qui est l'expérience non linguistique vécue. Le contexte peut cependant être considéré comme la traduction, par des moyens proprement linguistiques, de ce qui est pertinent dans la situation pour constituer le message. » (Mounin, 1974 : 83-84).

Quant au contexte extralinguistique, réalité que Mounin semble désigner ici sous le vocable de « situation », il est la somme des faits non linguistiques (non physiques) dont la perception exige la prise en compte d'un éventail d'environnements ou faits psychiques, sociologiques, immatériels, pragmatiques et logiques ainsi qu'un effort d'interprétation en profondeur.

I-3- LE SENS

S'il paraît relativement plus simple de définir les deux premières notions (discours et contexte), en revanche il semble difficile, de l'avis des linguistes eux-mêmes, de s'accorder sur la notion de « sens », parce que les définitions proposées renvoient, presque toujours, à la

³ *Dictionnaire de la linguistique*, article relatif à la définition du terme « contexte ».

notion de « signification ». C'est donc à juste titre que Mounin, dans la définition qu'il propose dans son dictionnaire⁴, ne manque pas de souligner que

« les termes signification et sens sont le plus souvent employés l'un pour l'autre, de sorte que les problèmes qui se posent pour l'un se posent aussi pour l'autre. Il n'y a pas de consensus pour les confondre ou les opposer nettement. » (Mounin, 1974 : 297).

II. RELATIONS ET CORRELATIONS ENTRE DISCOURS, CONTEXTES ET SENS

Dans le discours, le contexte permet de créer le sens. En effet, selon Mounin⁵,

« Celui-ci indique le sens à donner aux mots en actualisant certains sèmes et en éliminant les autres, ce qui évite l'ambiguïté, même dans le cas des homonymes » (Mounin, 1974 : 63-84).

Considérons les deux énoncés suivants, donnés et analysés par Mounin⁶ : *femme fatale* et *accident fatal*. Ici, les termes *femme* et *accident* jouent le rôle de contexte. Ils imposent, du point de vue de l'auteur, « une interprétation tantôt métaphorique, tantôt littérale du mot *fatal* » (Mounin, 1974 : 84). L'interprétation métaphorique est véhiculée par le mot *femme* et l'interprétation littérale par le mot *accident*.

III. RAPPORT ENTRE DISCOURS ET CONTEXTES DANS LA PRODUCTION DE SENS

III-1- LES CONTEXTES LINGUISTIQUES DANS LA PRODUCTION DE SENS EN FRANÇAIS

La production de sens nous met de plain-pied dans la sémantique et la pragmatique, parties de la linguistique qui étudient le sens ou le signifié des unités lexicales et la réalité desdites unités en contexte. Le sens d'une unité lexicale est perceptible par rapport à sa forme, à sa segmentation et à la relation qu'elle entretient avec les autres éléments de l'énoncé.

⁴ Article définissant la notion de « sens » dans le *Dictionnaire de la linguistique*.

⁵ Article définissant la notion de « contexte » dans le *Dictionnaire de la linguistique*.

⁶ A la page 84 du *Dictionnaire de la linguistique*.

Analysons les deux phrases suivantes : « *La mandarine est sur la table* » et « *Les mandarines sont sur la table* ». Considérons les deux items « *mandarine* » et « *mandarines* ». Du strict point de vue graphique, « *mandarine* » est différent de « *mandarines* ». Le sémantisme du premier terme nous renvoie à : nom, féminin, singulier, tandis que celui du second terme fait allusion au sens suivant : nom, féminin, pluriel. Cette différenciation est rendue possible du seul point de vue du discours écrit qui prend en compte la graphie des mots. Dans ce cas, le contexte qui concourt à la production du sens de ces deux mots et qui permet d'opposer « *mandarine* » à « *mandarines* » est le contexte du « pluriel des mots ».

En effet, dans les cas ordinaires, à l'exemple de « *mandarine* » → « *mandarines* », le pluriel d'un mot se forme par adjonction d'un « -s » à la fin du mot au singulier (procédé de suffixation). La grammaire française a ainsi établi le graphème « -s » comme la marque du pluriel dans la formation des noms.

C'est ce contexte du pluriel qui autorise aussi la transformation verbale dans la phrase énoncée et qui permet d'opposer « est » (verbe être/présent de l'indicatif/singulier) à « sont » (verbe être/présent de l'indicatif/pluriel) afin d'établir la différenciation entre les deux lexèmes pris en exemple : *mandarine/mandarines*.

Dès lors, la phrase « *La mandarine est sur la table* » dont les contextes linguistiques sont :

{**Déterminant** (défini/féminin/singulier) + **Sujet** (féminin/singulier) + **Verbe** (être/présent indicatif/3^{ème} personne/singulier) + **Complément**}.

est différente de la phrase « *Les mandarines sont sur la table* » qui a pour contextes linguistiques ce qui suit :

{**Déterminant** (défini/féminin/pluriel) + **Sujet** (féminin/pluriel) + **Verbe** (être/présent indicatif/3^{ème} personne/pluriel) + **Complément**}.

Si le graphème « -s » permet de former le pluriel des noms en français, comme nous l'avons indiqué supra, en revanche, et c'est une exception, cette marque du pluriel devient « -x » pour les sept noms se terminant par « ou » au singulier : bijou/bijoux, caillou/cailloux, chou/choux, genou/genoux, hibou/hiboux, joujou/joujoux, pou/poux.

Dans d'autres cas encore, la formation du nouveau mot (au pluriel) entraîne une mutation profonde de la forme initiale du mot (au singulier) : local/locaux, travail/travaux, scénario/scénarii (singulier/pluriel).

Un autre contexte, très pertinent dans la langue française, est celui du « genre » qui nous autorise à marquer l'opposition « masculin/féminin » en nous permettant de former des mots tels que : prince/princesse, maître/maîtresse, et même des noms de personnes tels que Paulin/Pauline, Georges/Georgette, Henri/Henriette, etc.

III-2- LES CONTEXTES EXTRALINGUISTIQUES DANS LA PRODUCTION DE SENS EN FRANÇAIS

III-2-1- L'intérêt de la corrélation valeur physique, psychique et psycho-physique dans la production de sens

Revenant à notre exemple « *mandarine* »/« *mandarines* » (singulier/pluriel), s'il est vrai que la différenciation est nettement perceptible du point de vue graphique, toutefois, cette différenciation disparaît dès que nous sommes dans la situation de l'oral. En effet, dans le discours oral, « *mandarine* » n'est pas différent de « *mandarines* », si nous retirons lesdits mots des deux phrases énoncées ci-dessus. C'est-à-dire si nous prenons les segments isolément, sans tenir compte d'un contexte précis. C'est ce que Antoine Meillet (Mounin, 1968, 1971 : 142) a posé comme « la théorie contextuelle du signifié » dont la formule est rappelée par Mounin⁷, comme-ci :

"Le sens d'un mot ne se laisse définir que par une moyenne entre les emplois linguistiques d'une part et les individus et les groupes d'une même société d'autre part." (Mounin, 1968, 1971 : 142).

En d'autres termes, « un mot, dit-on, n'a aucun sens hors des contextes où il apparaît »⁸ (Mounin, 1968, 1971 : 142).

⁷ *Clefs pour la linguistique*, Collection « Clefs », Editions Seghers.

⁸ Ibidem

Karamoko Abou⁹ ne dit pas autre chose quand il affirme :

« Tout système productif peut être considéré comme un ensemble de contraintes dont la description spécifie les conditions sous lesquelles quelque chose est d'abord produit, circule ensuite et est enfin consommé. Il en est de même pour le sens » (Abou, 1997 : 207).

De ce qui précède, nous pouvons affirmer que c'est le contexte qui produit le sens du discours. En effet, si le langage, production humaine, est un produit social, alors le discours, fait de langage, apparaît ipso facto comme un produit social lui aussi. Partant, sa compréhension exige la prise en compte du statut et de l'environnement physique et psychique dans lesquels se trouvent l'émetteur et le récepteur. Ce statut et cet environnement déterminent le contexte et reposent sur tous les phénomènes pragmatiques et prosodiques issus de la situation de communication.

Cette réalité a déjà été décrite par Saussure dans le *Cours de linguistique générale*¹⁰, en ces termes :

« L'étude du langage comporte donc deux parties : l'une, essentielle, a pour objet la langue, qui est sociale dans son essence et indépendante de l'individu ; cette étude est uniquement psychique ; l'autre, secondaire, a pour objet la partie individuelle du langage, c'est-à-dire la parole y compris la phonation : elle est psycho-physique » (Saussure, 1972 : 37).

L'on parle ou écrit pour véhiculer un message. Le discours produit, par conséquent, un sens dans un contexte précis. Quelle que soit la condition, le discours associe deux réalités pour produire le sens. Une première réalité dite linguistique ; par la forme, le type de mots et procédés choisis, par exemple les embrayeurs, les élisions, les emphases, les jargons, etc., et une seconde réalité dite extralinguistique ; par le choix des phénomènes prosodiques, par exemple les mélodies, les intonations, les accents, les présupposés, etc.

III-2-2- Les présupposés dans la production de sens

⁹ Dans cet article intitulé « Le discours du développement » et publié dans le premier numéro de la revue scientifique *En-Quête*, en mai 1997, l'auteur livre ses réflexions sur la relation entre le discours et le pouvoir politique dans le processus de développement de la société, en partant de la définition de l'objet et du sens des notions de discours et de pouvoir.

¹⁰ Chapitre intitulé « Linguistique de la langue et linguistique de la parole ».

Nous voudrions, ici, insister sur la notion de « présupposés » que Kerbrat-Orecchioni¹¹ définit comme

« toutes les informations qui, sans être ouvertement posées (i.e. sans constituer en principe le véritable objet du message à transmettre), sont cependant automatiquement entraînées par la formulation de l'énoncé, dans lequel elles se trouvent intrinsèquement inscrites, quelle que soit la spécificité du cadre énonciatif. » (Kerbrat-Orecchioni, 1986 : 25).

Ces présupposés, trop souvent, sont la source de beaucoup d'incompréhensions engendrées par des mauvaises interprétations du discours dans les situations de langage. Une bonne interprétation des présupposés dans le discours exige du récepteur d'avoir une somme suffisante de compétences linguistique, encyclopédique, rhétorico-pragmatique et logique, selon le mot du même auteur :

« D'une manière générale, le travail interprétatif consiste, en combinant les informations extraites de l'énoncé (compétence linguistique) et certaines informations dont on dispose « préalablement » (compétence encyclopédique), et de telle sorte que le résultat se conforme aux lois de discours (compétence rhétorico-pragmatique) et aux principes de la logique naturelle (compétence logique), à construire de l'énoncé une représentation sémantico-pragmatique cohérente et vraisemblable... » (Kerbrat-Orecchioni, 1986 : 299).

III-2-3- L'inférence dans la production de sens

Le discours fait aussi appel à la notion d' « inférence », l'inférence étant,

« toute proposition implicite que l'on peut extraire d'un énoncé, et déduire de son contenu littéral en combinant des informations de statut variable (internes ou externes). » (Kerbrat-Orecchioni, 1986 : 24).

¹¹ Ouvrage intitulé *L'implicite*, 2^{ème} tirage, publié chez Armand Colin.

III-2-4- Discours et intérêt informatif : parler ou écrire pour les autres

Dans tout énoncé (oral ou écrit), l'émetteur doit avoir constamment à l'esprit de satisfaire l'intérêt informatif du récepteur ; par le sens que doit susciter son discours. Celui qui s'adresse à un auditoire doit savoir que son discours doit toujours épouser le lieu, le moment, la qualité, le nombre de ceux qui l'écoutent, etc. L'on ne parlera pas à un parterre de professeurs d'université dans un colloque international à huit heures (8 h) comme l'on parle à un parterre de paysans sur la place publique dans un village à vingt heures (20 h).

La prépondérance du contexte intimement lié à la production de sens dans le discours est tellement grande que Denys Pouillard soutient qu'

« apprendre à parler en public appartient [désormais] au passé, mais apprendre à parler pour le public, avec le souci que chaque individu soit à l'écoute et y cherche son intérêt, est sans doute la grande difficulté que les mass media (publicité, radio, télévision) suscitent. »¹² (Pouillard, 1980 : 113).

Pour faire comprendre tout l'intérêt à porter au contexte extralinguistique dans la production de sens dans le discours, considérons les deux phrases suivantes :

- a) « Paul joue sur *la neige* ».
- b) « L'enfant est parti pour les vacances *d'été* ».

L'enfant ivoirien qui rencontre ces deux séquences au moment de son apprentissage de la langue française peut être confronté à des difficultés de compréhension des notions de « *neige* » et d' « *été* ». Quelles en sont les raisons ? En effet, la réalité sociologique et l'univers spatial de l'écolier ivoirien ne coïncident pas avec cette réalité et cet univers bien intégrés dans le subconscient de l'écolier européen. En d'autres termes, il apparaît que l'enfant ivoirien ne possède pas les connaissances encyclopédiques et pragmatiques qu'il faut pour lui permettre d'opérer les concordances nécessaires avec les référents de « *neige* » et d' « *été* ».

¹² Article intitulé « L'écriture des discours » dans *Le savoir écrire moderne*, sous la direction de Yvette Pesez et François Richaudeau.

CONCLUSION

En définitive, la production de sens dans le discours, acte langagier, qu'il soit oral ou écrit, reste intimement liée aux contextes dans lesquels ledit sens est produit. Il va sans dire que toute étude du sens ne peut pas exister ex nihilo, c'est-à-dire abstraction faite des contextes qui le déterminent et rendent le discours compréhensible en établissant les unités lexicales pour aboutir à une communication parfaite entre un émetteur et un récepteur. En somme, l'on peut traduire ce raisonnement par l'équation finale ci-après schématisée :

$$\{(\text{Discours} + \text{Contextes}) \longrightarrow \text{Sens}\}$$

Dans cette équation, chacun des éléments ne pouvant pas exister isolément, sinon il n'a aucun intérêt, doit naître, vivre et produire les effets escomptés dans une covalence irréversible.

BIBLIOGRAPHIE

- ABOU, Karamoko, « Le discours du développement », in EKANZA SIMON-PIERRE (dir.), *En-Quête*, N°1, 1997, Abidjan, Presses Universitaires de Côte d'Ivoire, pp. 207-215.
- DE SAUSSURE, Ferdinand, *Cours de linguistique générale*, 1972, Paris, Payot.
- KERBRAT-ORECCHIONI, Catherine, *L'implicite*, 1986, Paris, Armand Colin.
- MOUNIN, Georges, *Dictionnaire de la linguistique*, 1972, Paris, Presses Universitaires de France.
- MOUNIN, Georges, *Clefs pour la linguistique*, 1968, 1971, Paris, Collections Clefs, Seghers.
- POUILLARD, Denys, « L'écriture des discours », in PESEZ YVETTE, RICHAUDEAU FRANÇOIS (dir.), *Le savoir écrire moderne*, Les encyclopédies du savoir moderne, Paris, Retz-C.E.P.L., 1980, pp. 113-133.